



MRC de Manicouagan

Aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

La ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation a annoncé, le 23 mars 2021, l'octroi d'une aide financière de 100 M \$ au milieu municipal pour faire face aux impacts de la COVID-19. De ce montant, 80 M \$ ont été alloués aux MRC pour développer ou améliorer leurs outils informatiques et technologiques et les 20 M \$ restant ont été alloués aux aéroports régionaux et municipaux. La MRC de Manicouagan a reçu la somme totale de 791 753 \$.

Cette aide financière avait pour but d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales. Les impacts pour la MRC de Manicouagan se sont traduits par d'importantes pertes de revenus pour l'aéroport de Baie-Comeau, propriété de la MRC, l'acquisition de matériel pour assurer la désinfection et le respect des mesures sanitaires, ainsi que l'acquisition d'équipements permettant le télétravail rendu obligatoire par le gouvernement durant la pandémie. Ainsi, un nouveau parc informatique davantage performant a été acquis pour faciliter le télétravail et les rencontres à distance.

Le tableau ci-dessous présente les éléments financés en partie par cette aide financière.

AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS COVID-19 -UTILISATION DE LA SUBVENTION	
(ARRONDI À LA DIZAINE PRÈS)	
Aide financière Aéroport de Baie-Comeau	560 811 \$
Maintien d'emplois / Télétravail	141 188 \$
Avis publics	2 036 \$
Parc informatique	74 120 \$
Équipement pour télétravail et respect des mesures sanitaires	13 598 \$
TOTAL	791 753 \$

Benoit St-Amand
Directeur financier
2022-12-20